

DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

**Nombre de conseillers**

-en exercice	10
-présents	6
-votants	7
-absents	4
-exclus	0

Date de convocation :  
07/09/2013

Date d'affichage :  
18/09/2013

Séance du **13/09/2013**

L'an deux mille treize le 13 septembre à 19 heures 30.

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, HECHT C, BERNARD F, BERNARD A, PETRIGNET L, PERRIN L**

**ABSENT EXCUSE : SALADIN B *procuration* DUCHET C**

**ABSENTS NON EXCUSES : POTHIER J, MARGUIER L, INVERNIZZI F**

Mme PETRIGNET Laétitia a été nommée secrétaire

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 22/03/2013 fixant la taxe d'assainissement 2013.

Après vérification auprès de Monsieur le Trésorier quelques incohérences de calcul sont soulevées d'où la nécessité d'annuler et de remplacer cette dernière par les précisions suivantes :

Jusqu'à ce jour la taxe d'assainissement de la commune était calculée sur le nombre d'habitant par domicile, à partir de 2013 cette facturation se fera plus justement sur la consommation réelle en m3.

Cette consommation sera calculée en fonction du volume d'eau consommé fourni par l'AEP de Baulay pour la période du 01/06/N-1 au 31/05/N.

Afin d'éviter les doublons avec la facturation 2012, l'année 2013 sera une transition où la facturation de la part fixe se fera sur 5 mois et non 12. (01/01/2013 au 31/05/2013)

A partir de 2014, la période de facturation que ce soit pour la part fixe ou la consommation en m3 se fera du 01/06/N-1 au 31/05/N

**OBJET**

**Taxe assainissement année 2013  
et suivantes**

ARRIVÉE

19 SEP. 2013

BUREAU DU COURNIER 3  
PREFECTURE DE LA HAUTE SAÔNE

DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

**Nombre de conseillers**

-en exercice	10
-présents	6
-votants	7
-absents	4
-exclus	0

Séance du 13/09/2013

L'an deux mille treize le 13 septembre à 19 heures 30.

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, HECHT C, BERNARD F, BERNARD A, PETRIGNET L, PERRIN L**

**ABSENT EXCUSE : SALADIN B** procuration DUCHET C

**ABSENTS NON EXCUSES : POTHIER J, MARGUIER L, INVERNIZZI F**

Date de convocation :  
07/09/2013

Mme PETRIGNET Laétitia a été nommée secrétaire

Date d'affichage :  
18/09/2013

Vu la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau,

Vu le décret n° 94.469 du 3 juin 1994 et notamment son article 3 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionnées aux articles L 2224-8 et L 2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**OBJET**

Adoption du projet de zonage  
d'assainissement

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L 123.3.1 et R 123.11,

Considérant que le projet de zonage d'assainissement tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être adopté,

Le Conseil Municipal décide:

- d'adopter le projet de zonage d'assainissement,
- de procéder à l'enquête publique prévue à l'article 3 du décret n° 94.469.
- d'autoriser le maire à accomplir les formalités administratives suivantes :
  - demande de désignation d'un commissaire enquêteur auprès du Tribunal administratif
  - arrêté prescrivant la mise à l'enquête publique du zonage de l'assainissement

Voté par : 7 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire  
DUCHET Christel



ARRIVÉE

19 SEP. 2013

BUREAU DU COURRIER 3  
PREFECTURE DE LA HAUTE SAÔNE

70106 Code INSEE	BUFFIGNECOURT Commune	DM 2013
---------------------	--------------------------	---------

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

### DECISION MODIFICATIVE N° 2

#### Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents	6
Nombre de suffrages exprimés	7
VOTES : Contre	0
Pour	7
Date de convocation :	07/09/2013

L'an 2013, le 13/09/2013, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de DUCHET Christel, Maire.

Objet : DM n°2 Présents : DUCHET C, HECHT C, PETRIGNET L, BERNARD F, BERNARD A, PERRIN L Absents : MARGUIER L, INVERNIZZI F, POTHIER J, SALADIN B procuration DUCHET C

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 73925 : Fonds péréq. interco et commun.		24.00 €
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>		<b>24.00 €</b>
D 21578 : Autre matériel et outillage		849.00 €
<b>TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales</b>		<b>849.00 €</b>
R 13251 : Subv du GFP de rattachement		849.00 €
<b>TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales</b>		<b>849.00 €</b>
R 73111 : Taxes foncières et d'habitation		24.00 €
<b>TOTAL R 73 : Impôts et taxes</b>		<b>24.00 €</b>

Certifié exécutoire par DUCHET Christel, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/09/2013 et de la publication le 13/09/2013.

A BUFFIGNECOURT, le 13/09/2013.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

